

je le répète: nous avons un double devoir à remplir. Si nous renvoyons le gouvernement actuel, il nous incombera de choisir un autre gouvernement qui soit en mesure de bien administrer les affaires publiques du Canada. A mon sens, l'adoption du présent amendement, parce que comportant le choix d'un nouveau ministère pour succéder au gouvernement renversé, produirait le chaos dans la vie politique de notre pays; et je vais tenter de prouver ce que j'avance là. En cette occurrence, celui qu'on choisirait probablement comme premier ministre du Canada serait le chef de l'opposition (M. Meighen). Or, avant d'offrir à la Chambre mes observations à ce sujet, je tiens à signaler qu'elles ne s'inspirent aucunement d'une animosité personnelle à l'adresse de mon très honorable ami. Mon argumentation sera motivée uniquement par des considérations d'ordre politique; les sentiments personnels n'y seront pour rien. Ceci dit, supposons que le chef de l'opposition soit appelé à former un ministère. Où trouverait-il une majorité pour le soutenir en Chambre? Voilà le problème le plus important que cette Chambre ait à résoudre: voilà la question à laquelle devront répondre les représentants du public en cette Chambre des communes s'ils renversent le gouvernement actuel et signalent ainsi à Son Excellence leur volonté de former un nouveau gouvernement. Cette question, la voici: Qui sera premier ministre? Le seul choix possible dans les circonstances semble être celui du chef de l'opposition; seulement les raisons que j'exposerai convaincront la Chambre, je crois, qu'il ne passerait pas une semaine à la tête du pays. Et d'abord, monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition trouverait-il de l'appui chez nos amis du parti progressiste? Ecoutez ce qu'a dit l'honorable député de Brandon (M. Forke) après les élections. Je cueille cette déclaration dans l'*Ottawa Journal* du 4 novembre 1925. On demande à mon honorable ami:

Le Gouverneur général serait-il justifié d'appeler M. Meighen à former un ministère?

L'honorable député répond:

C'est à lui d'en décider...

Mon honorable ami est toujours circonspect.

...mais les progressistes ont été élus grâce à un programme comportant l'abaissement du tarif.

Puis, on lui pose cette autre question:

Il est très difficile de prévoir l'issue de cette situation. Qu'arrivera-t-il, pensez-vous?

L'honorable représentant répond:

La situation est très claire: la lutte s'est faite entre ceux qui voulaient relever le tarif et ceux qui voulaient l'abaisser.

Cette réponse de l'honorable député de Brandon, chef du parti progressiste, suffit toute seule à nous assurer que son parti ne saurait donner son appui à un ministère engagé à relever le tarif.

M. FORKE: Monsieur l'Orateur, me sera-t-il permis de demander à mon honorable ami où cela a paru?

L'hon. M. CANNON: Dans l'*Ottawa Journal*.

M. FORKE: Mais où l'*Ottawa Journal* l'a-t-il pris? J'en ignore la source.

L'hon. M. CANNON: Les deux réponses citées étaient tellement marquées au coin de la prudence avertie que je les croyais sûrement tombées des lèvres de mon honorable collègue. Mais en supposant même qu'il n'en soit pas l'auteur, je trouve que le très honorable chef de l'opposition lui-même a formulé une affirmation qui prouve que son gouvernement, s'il en formait un, ne pourrait certainement pas compter sur l'appui des adhérents de l'honorable député de Brandon. Voici ce que le très honorable député a dit au cours de ses observations en Chambre; on trouvera ces paroles à la page 20 (v.a.) des Débats:

Pour ce qui est de certaines questions canadiennes d'un intérêt vital pour le pays, je n'ai jamais prétendu que je voyais les choses du même oeil que mes honorables amis du parti progressiste qui siègent à ma gauche; je n'ai jamais cherché à conclure d'alliance avec eux; je n'ai jamais rampé devant eux; jamais je n'ai voulu me maintenir au Parlement par une profession de principes identiques aux leurs et par l'éloge de nos objets communs.

Voilà que le chef de l'opposition même déclare qu'il existe des divergences profondes entre les deux groupes. Comment cette Chambre pourrait-elle croire que les progressistes donneraient leur appui à un ministère dont le programme est diamétralement opposé aux objets du parti progressiste? La seconde question que tout membre de cette Chambre doit se poser est celle-ci: Si le nouveau gouvernement ne pouvait obtenir l'appui du parti progressiste à cause de ces divergences profondes, pourrait-il compter sur l'appui des représentants de la province de Québec? J'ai écouté attentivement et aussi avec grande surprise l'appel passionnément éloquent de l'honorable représentant de Calgary-Ouest (M. Bennett) à notre bon sens et à notre jugement. Je lui dirai que le flot de son éloquence n'a pas faussé notre jugement. Non seulement aucun député libéral de la province de Québec n'appuiera un tel gouvernement, vu les différences fondamentales, politiques et autres, qui les séparent du très honorable chef de l'opposition, mais je soutiens qu'aucun député élu dans la province de Québec, pas